



RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE ASSISTANTES MATERNELLES ET SALARIÉ(E)S DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN COLÈRE !

Le syndicat FO des emplois de la famille et la CGT services à la personne appellent à une journée nationale d'action contre la réforme de l'assurance chômage.

Dans la lettre de cadrage adressée aux partenaires sociaux, le Gouvernement leur a demandé de réaliser plus de 3 milliards d'économie sur 3 ans.

Après le renforcement des sanctions contre les demandeurs d'emploi, c'est aux plus précaires que le MEDEF entend demander des efforts supplémentaires.

Assistants Maternels et Salarié(e)s du Particulier Employeur seront lourdement pénalisés par cette réforme si celle-ci aboutit.

Dans ces métiers où l'on travaille la plupart du temps pour plusieurs employeurs et où les contrats se succèdent au fil des différents événements tels que la scolarisation des enfants, le déménagement des parents, l'hospitalisation des personnes âgées, le complément d'activité versé par pôle emploi est un élément essentiel pour disposer d'un revenu à peine décent.

Les scénarios proposés par le MEDEF visant à diminuer le complément d'activité sont totalement inadmissibles pour des salariés qui permettent à des millions de Français de faire garder leurs enfants ou de conserver leur autonomie au domicile.

Pour les seules Assistantes Maternelles, ce sont plus de 2 millions de parents employeurs qui grâce à elles, peuvent aller travailler chaque jour.

Dans un contexte social très dégradé, FO et CGT, aux côtés de ces professionnel/les préviennent d'ores et déjà que d'autres actions, y compris une ou des journées nationales de grève pourraient être organisées.

Les 2 organisations syndicales appellent Assistantes Maternelles et salariés du particulier employeur à se mobiliser massivement le SAMEDI 2 FÉVRIER 2019 à 10h00, place de la Préfecture à Tours.